

Droits de l'homme et démocratisation: rôle de l'Union dans les pays tiers

2001/2276(COS) - 06/06/2001 - Document annexé à la procédure

Le présent document de travail complète et étaye par des tableaux chiffrés et des indications techniques, les conclusions présentées dans le rapport de la Commission sur la mise en oeuvre des actions de promotion des droits de l'homme au cours de l'année 2000. Il donne en particulier des éclaircissements sur le processus de sélection des priorités thématiques et géographiques pour la mise en oeuvre de l'Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme en 2000. Celui-ci est articulé de la manière suivante : 1) sélection des priorités thématiques sur la base des règlements du Conseil 975 et 976/1999 et des priorités politiques mises en évidence par l'Union européenne; 2) aspects procéduraux établis par les services de la Commission chargés de la promotion des droits de l'homme et de la démocratie, par les Desk géographiques et par les délégations de la Commission partout dans le monde; 3) attribution de priorités par région et pays. A partir de la définition de ces priorités, un appel à propositions a été lancé en Janvier 2001 et des lignes directrices ont été définies pour mieux cibler les actions et les micro-projets.